

appartement

1.580 €/mois

Lange Schipstraat 100, 2800 Mechelen

2 120 m²



Appartement design luxueux dans le nouveau projet "Fonteynbrug" de l'architecte Stephan Beel, fini avec des matériaux de la plus haute qualité.

Cet appartement lumineux dispose d'un grand espace de vie (43m²) avec parquet et d'une cuisine ouverte hyper équipée (15m²), salle de bains avec douche à l'italienne, meubles à double lavabo ; toilettes séparées pour les invités, grande pièce de rangement et 2 belles chambres.

La terrasse donnant sur la Dijle est adjacente au salon et à la cuisine.

L'appartement dispose d'un chauffage au sol par pièce réglable séparément, et d'un système de ventilation D.

Un toit-terrasse communal unique avec une vue imprenable sur la Sint-Romboutstoren et la ville de Malines met cette propriété encore plus en valeur.

Un appartement de classe sur un emplacement de choix au centre de Malines, à proximité de la rue commerçante "Bruul", de la gare, ... et pourtant situé au calme dans une rue sans voiture.

La place de parking au niveau -1 est accessible par l'ascenseur, cette place de parking et le stockage sont inclus dans le loyer mensuel.

Les charges communes mensuelles s'élèvent à 150 €.

Extrêmement adapté à une habitation calme à long terme.

Disponible à partir du 01/05/2020.

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Adresse:	Lange Schipstraat 100 2800 Mechelen
Prix:	1.580 €/mois
Surface habitable:	120 m ²
Nombre de chambres:	2
Nombre de salles de bain:	1
Nombre de garages:	1
Année de construction:	2018
Revenu cadastral:	€0
Disponibilité:	Immédiate

DISPOSITION

Hall D'entrée:	6.42 m ²
Living:	43.25 m ²
Cuisine:	14.57 m ²
Débarras:	5.11 m ²
Hall De Nuit:	3.94 m ²
Salle De Bains 1:	5.07 m ²
Toilette 1:	1.62 m ²
Chambre À Coucher 1:	12.29 m ²
Chambre À Coucher 2:	9.77 m ²
Terrasse:	10.01 m ²

appartement

1.580 €/mois

Lange Schipstraat 100, 2800 Mechelen

 2  120 m²

CONFORT

Chauffage:	Individuel
Cuisine:	Entièrement équipée
vitrage:	Double

EPC

EPC:	89 kWh/m ²
Niveau EPC:	A

INFORMATION ADDITIONNELLE

Destination de planification urbaine:	Demandée
Permis d'urbanisme:	Pas applicable
Assignation et demande de récupération:	Pas applicable
Droit de préemption:	Pas applicable
Permis de lotissement:	Pas applicable
Zone sensible aux inondations:	Pas encore demandé